

ARVAL LANCE SON SERVICE "SMART POOL CARS"

ARVAL SMART POOL CARS PERMET AUX ENTREPRISES QUI UTILISENT DES VÉHICULES DE SERVICE DE METTRE EN PLACE LA SOLUTION ARVAL CAR SHARING POUR DIGITALISER L'ACCÈS A CES VEHICULES : DEVEROUILLAGE SANS CLÉ, GESTION QUOTIDIENNE DE LA FLOTTE DE VEHICULES DE SERVICE FACILITEE, USAGE DU VEHICULE OPTIMISE ET GAIN EN EFFICACITÉ

Entretien avec Amélie PHELIP, Directrice Mobilité chez Arval.

Quelles sont les dernières tendances et évolutions du marché de l'autopartage ?

L'inflation et les défis macroéconomiques actuels font peser une pression supplémentaire sur les gestionnaires de flotte.

La crise qui frappe les chaînes d'approvisionnement a plusieurs effets : hausse du prix des véhicules, **augmentation des coûts**, rallongement les **délais de livraison**... L'accès aux véhicules neufs pour les clients en location longue durée est rendu plus difficile.

Ces paramètres macroéconomiques incitent les clients à chercher des solutions qui leur permettront à la fois de **réduire leurs coûts de mobilité** et d'**augmenter le taux d'utilisation** des véhicules existants.

De plus en plus de gestionnaires de flotte d'entreprise cherchent à adapter leurs flottes et à intégrer des solutions de mobilité. L'autopartage et d'autres solutions de mobilité (telles que la location de vélos, le vélopavage et les applications de gestion du budget mobilité) s'imposent progressivement aux **entreprises** comme des moyens importants d'atteindre leurs **objectifs en matière de RSE**, de réduction des coûts et d'avantages pour leurs collaborateurs (dans un contexte où l'attraction de talents est de plus en plus difficile).

Néanmoins, les entreprises ont encore du mal à se lancer et à mettre en œuvre ces solutions.

Les raisons de cette hésitation sont nombreuses. L'une d'elles est la nécessité de faire changer les habitudes, au sein de l'entreprise, en mettant en place de **nouvelles solutions de mobilité**.

D'après vous, comment ces tendances vont-elles évoluer au cours des prochains mois et années à venir ?

La pression économique restera forte, de même qu'il sera toujours nécessaire de trouver des solutions permettant de **limiter le coût des flottes** et d'améliorer l'efficacité des entreprises, **sans affecter la satisfaction de leurs collaborateurs**.

Les clients continueront à demander à leurs partenaires de flotte d'atteindre ces objectifs via des leviers tels que l'analyse de données, la digitalisation et l'automatisation. Enfin, ils continueront à avoir besoin d'accompagnement dans l'électrification de leur flotte.

Enfin, l'introduction d'incitations fiscales à la mise en place de primes/budgets mobilité devrait inciter les entreprises à s'intéresser davantage aux solutions de mobilité innovantes telles que l'autopartage.

Comment se porte l'autopartage, chez Arval ? Y a-t-il des pays ou des marchés où les choses avancent plus vite que dans d'autres ?

Arval suit actuellement une feuille de route très claire basée sur son plan stratégique Arval Beyond, conçu pour transformer Arval en adéquation avec les grandes tendances du marché, faisant évoluer l'activité

de l'entreprise de la location longue durée de véhicules à un concept de mobilité plus large, intégrant la voiture.

Arval Car Sharing fait partie de ce plan stratégique et notre ambition est d'encourager les clients d'Arval à faire le premier pas dans la nouvelle ère de la digitalisation en mettant en œuvre des solutions de mobilité innovantes pour leurs collaborateurs.

Après une période d'expérimentation sur des marchés pilotes, Arval a signé en 2021 un partenariat stratégique international avec Ridecell, une entreprise américaine spécialisée dans les technologies de la mobilité. Ce partenariat international a pour but d'accélérer l'autopartage et, plus globalement, de favoriser la digitalisation et l'automatisation des flottes.

Les marchés italien, néerlandais, belge et français sont actuellement les plus matures.

Quel est votre client Arval Car Sharing type ?

Arval Car Sharing a deux types de clients. D'une part, les multinationales et les grandes entreprises, et de l'autre, les entreprises du secteur public.

Vous êtes en train de lancer un nouveau service, basé sur l'autopartage, « Smart Pool Cars ». Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?

Nous offrons à nos clients l'opportunité d'accélérer la transformation de leur flotte. Pour commencer, nous proposons à nos clients qui utilisent actuellement des véhicules de service d'équiper ces véhicules de la technologie Arval Car Sharing pour la tester ensuite pendant une période d'essai « satisfait ou remboursé » de 4 mois.

Leurs véhicules existants soulèvent de nombreux défis qu'Arval Car Sharing peut résoudre : sous-utilisation des véhicules, augmentation des dommages, frustration des utilisateurs, difficulté à gérer le parc, recours au taxi ou à la location courte durée, etc.

Chez Arval, nous croyons fermement à la valeur que ce produit peut apporter à nos clients. Notre confiance dans ce produit est telle que nous sommes prêts à rembourser nos clients après 4 mois s'ils estiment que ce produit ne leur facilite pas totalement la vie, ne les aide pas à améliorer l'utilisation de leurs véhicules et donc à réduire leur TCO, ou à améliorer la satisfaction de leurs collaborateurs.

Où ce produit SMART POOL CARS est-il déjà disponible et quel est son plan de lancement ?

Le produit est opérationnel dans les pays suivants : Belgique, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, République Tchèque, Espagne, Suisse, France et Italie, et le sera dans les prochains mois au Royaume-Uni, en Roumanie, en Norvège, en Suède, au Brésil et en Colombie.

Quels avantages y a-t-il pour un client à utiliser Arval Smart Pool Cars ?

Un client d'Arval qui met en place Arval Smart Pool Cars peut en tirer différents avantages :

- la possibilité de **digitaliser l'accès aux véhicules de service** grâce à une **technologie sans clé** (améliorant considérablement la satisfaction des collaborateurs et leur permettant d'être plus nombreux à y avoir accès)
- Une **gestion de la flotte simplifiée, au quotidien** (gestion des dommages, des utilisateurs, des réservations, etc., le tout rassemblé sur une seule et même plateforme)
- la possibilité de **diversifier son mix de solutions de mobilité, ce qui permet aux clients de disposer d'un mix plus durable et plus innovant à proposer à tous ses collaborateurs**
- l'amélioration de **l'efficacité et de l'utilisation des véhicules de service** réduisant le coût total de la mobilité et la charge administrative.

Avec les technologies Arval Car Sharing, les entreprises peuvent facilement gérer :

- l'entretien et le nettoyage
- la mesure de l'utilisation des véhicules partagés (de service),
- la collecte d'informations en temps réel sur les trajets des véhicules (électriques) partagés

Ils peuvent également :

- consulter les rapports d'émissions
- détecter les comportements de conduite qui peuvent être améliorés
- accéder aux informations de réservation et d'attribution des véhicules en temps réel
- supprimer les remises de clés et de la reconnaissance numérique du permis de conduire des conducteurs.

Que disent les clients existants de la solution Arval Smart Pool Cars ?

Sans attendre la livraison de nouvelles voitures, nos clients confirment qu'Arval Car Sharing leur permet :

- de réduire leur coût total de la mobilité (jusqu'à 20 %),
- de mieux attribuer les véhicules, grâce à l'exploitation des données,
- d'améliorer la satisfaction des utilisateurs, via l'application,
- d'être plus efficaces, et donc plus rentables.

Pour les petites flottes, les clients ont surtout mentionné les aspects pratiques de la solution qui leur permet d'éviter toutes les tracasseries habituelles liées à la réservation et à la remise des clés, et ils apprécient de pouvoir réduire leurs dépenses liées à la mobilité, telles les frais de taxi.

Nos clients nous disent aussi qu'Arval Car Sharing les aide à réduire leurs émissions de CO₂ ainsi que l'impact de leur empreinte carbone.

En conclusion, ils peuvent faire plus avec moins.

Ce service est-il le seul en son genre sur le marché ?

Le marché compte plusieurs sociétés de logiciels qui proposent des technologies d'autopartage. Mais il existe très peu de services tels Arval Car Sharing qui proposent à la fois la technologie et tous les services classiques que l'on peut attendre d'une société de leasing.

Cela permet à Arval d'offrir un service de bout en bout, allant du financement des véhicules jusqu'au nettoyage à la demande, en passant par l'assurance, l'entretien et la recharge des véhicules électriques, en plus de toutes les fonctionnalités offertes par les technologies de l'autopartage.